

**ANNUAIRE.**

Le volume broché. . . . . 2 f. 50 c,

**PUBLICATIONS DIVERSES.**

Une insertion au *Messager* : les 20 premières lignes, 0 fr. 50 c. l'une.

Au-dessus de 20 lignes. . . . . 0 25

Annonces répétées. . . . . moitié prix.

Calendrier, l'exemplaire. . . . . 0 50

. . . . de . . . . cartonné . . . . . 1 50.

Papeete, le 12 janvier 1863.

Le Secrétaire général provisoire,

Signé : HUBERT.

Approuvé en conseil d'administration dans la séance du 12 janvier 1863, pour valoir à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1863.

Tous autres tarifs sont abrogés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1863.

Le Commandant Commissaire Impérial,

Signé : E. G. DE LA RICHERIE.

**NOMINATIONS, MUTATIONS, etc.**

N<sup>o</sup> 6. — Par décision de l'Ordonnateur, en date du 1<sup>er</sup> janvier 1863, le Sr Paulin (Louis), ex-pilote, est nommé maître de port, en remplacement du Sr Bihan, qui reprend son service à l'arsenal.

N<sup>o</sup> 7. — Par ordonnance en date du 9 janvier 1863, sont nommés :  
Teivaiva, chef mutoi du district de Papeari, en remplacement de Fanauoto.

Opio, chef mutoi du district d'Hitiaa, en remplacement d'Ofiri.

Fanautia, chef mutoi du district de Teaharua, en remplacement de Tiurai.

Tara, est confirmé dans ses fonctions de chef mutoi de l'île Faaite.

*Certifié conforme :*

*L'Ordonnateur p. i.,*

**H. TRASTOUR.**

PAPEETE, LE 25 FÉVRIER 1863 (\*).

(\*) Cette date est celle de la réception du Bulletin aux Archives.

PAPEETE. — IMPRIMERIE DU GOUVERNEMENT.